



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 28

Représentés : 7

Absents : 8

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 9 septembre 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Président

Étaient présents : Mme Virginie ASPLET, Mme Nathalie BEAUDET, M. Christian BEGUET, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Jean-Pierre CHAMPION, M. Olivier CHATELAIN, M. Romain COTTEY, Mme Caroline CRÉMILLIEU, Mme Christine DESCOURS, Mme Corinne DUDU, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ, M. Jean-Charles GALLO, M. Jérémy GONIN, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Michelle JAMBON, M. Richard LABALME, M. Gilles LATTARD, M. Dominique MARTIN, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, M. Denis SAUJOT, M. René SUAREZ, Mme Delphine TRONCI, M. Thomas VANNIER,

Étaient absents : M. Laurent AUBERTIN (a donné pouvoir à M. Richard LABALME), Mme Elise AUCLAIR, Mme Pauline BEGUET (a donné pouvoir à M. Christian BEGUET), Mme Marie-France CURTIL (a donné pouvoir à M. Dominique MARTIN), M. Jean-Michel LUX (pouvoir à Mme Laure FANGET), M. Benoît PEIGNÉ (a donné pouvoir à Mme Catherine GUTIERREZ), M. Didier RUTSCHI (a donné pouvoir à Mme Corinne DUDU), Mme Anne TURREL (a donné pouvoir à M. Paul FERRÉ)

Secrétaire de séance : M. Lucien MOLINES

N°2026/09/15/02 – Représentation de la communauté de communes Val de Saône Centre au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-21,

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 2025 relatif aux statuts de la communauté de communes,

Vu la composition de la Commission Départementale des espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) approuvée par délibération de l'Assemblée départementale en date du 6 juillet 2026, qui attribue une place par EPCI au sein du collège n°3 dédié aux représentants des collectivités et de l'Etat,

La Commission Départementale des espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) constitue un outil de concertation, de planification et de valorisation des pratiques sportives de nature. Elle permet de renforcer la cohérence entre les politiques départementales d'aménagement, de tourisme, d'environnement et de développement local.

Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après appel de candidatures,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité, et

Après avoir procédé au vote,

DÉCIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT les délégués de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraire :

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
M. Renaud DUMAY	M. Denis SAUJOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Montceaux, le 15 septembre 2026

Le Président,

Renaud DUMAY